#

Le revêtement de sol sélectionné, destiné à revêtir en continuité les escaliers intérieurs, est un revêtement **PVC isophonique**, **multicouche, armaturé, non chargé, à couche d'usure transparente, groupe T d'abrasion, sur sous-couche mousse**, en rouleau de 1 mètre de large, de type TARASTEP.

Il est composé d’un seul élément comprenant le plat de marche, le nez-de-marche antidérapant renforcé en épaisseur et la contre marche. Le produit TARASTEP est **conforme à la réglementation sur l’accessibilité**. Le nez-de-marche spécialement conçu pour favoriser les déplacements **présente un contraste tactile et un contraste visuel de 70% minimum** sur chaque coloris, conformément aux recommandations de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), publiées dans un « Guide des Bonnes Pratiques de Mise en Couleur ».

TARASTEP est certifié  U4P3E2C2.. Il associe une certification **NF-UPEC.A+** à une isolation acoustique aux bruits d'impact de Δln **17 dB.**

Il est exempt de métaux lourds et de CMR 1 & 2 et est conforme au règlement européen REACH. Les émissions dans l’air de TVOC à 28 jours (NF EN 16000) du revêtement sélectionné sont < 100 µg / m³. Il est recyclable à 100 % et les chutes de pose peuvent être collectées et recyclées au travers du programme Gerflor Seconde Vie.

.